



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **DAJACRI SARL**, Avenue de Miremont 5,  
1206 Genève
2.

Déclaration de faillite: 22.01.2018
3.

Suspension de faillite: 05.03.2018
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.03.2018
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Pour tout renseignement:  
Groupe 1 + 41 22 3888901  
F20180111

Office des faillites

1208 Genève

04110475

